



Genève, le 1<sup>er</sup> septembre 2020

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2020 A 11H, AU TEMPLE DES EAUX-VIVES**

7, place de Jargonnant, 1207 Genève

à l'issue du culte présidé par le pasteur Patrick Baud.

#### Ordre du jour de l'Assemblée générale :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil par la présidente du Conseil de paroisse
2. Adoption/modification de l'ordre du jour et désignation de 2 scrutateurs
3. Vote sur le mode de scrutin de vote – à main levée ou à bulletin secret – sur le point 11 de l'ordre du jour (*contrat de fusion et statuts de la nouvelle paroisse*)
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2019 (*document disponible au secrétariat*)
5. Rapport du Conseil de paroisse et de la ministre référente – discussion
6. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes – discussion
7. Approbation des rapports précédents et vote de décharge
8. Propositions individuelles (*à adresser par écrit à la présidente au plus tard une semaine avant l'assemblée*)
9. Divers
10. Rappel des enjeux du projet de fusion avec les paroisses de Champel-Malagnou et des Eaux-Vives ; présentation rapide du contrat de fusion et des statuts de la nouvelle paroisse
- 11. Vote du contrat de fusion et des statuts de la nouvelle paroisse**
12. Annonce des résultats du vote de la paroisse et des deux autres paroisses

Prière et chant final

**N.B.** Les paroissien.e.s. empêché.e.s d'assister à l'assemblée et souhaitant voter par correspondance sur le point 11 doivent s'adresser au secrétariat de la paroisse de l'Arve, le 21 septembre au plus tard, pour recevoir le matériel de vote.

Les comptes 2019-2020 et le procès-verbal de la dernière assemblée peuvent être demandés ou consultés au secrétariat de la paroisse dès septembre 2020. Les projets de statuts et de contrat de fusion seront disponibles au secrétariat et sur le site internet de la paroisse.

Si les trois paroisses acceptent la fusion, la première assemblée de la nouvelle paroisse élira le conseil de paroisse le dimanche 4 octobre au temple de Malagnou à l'issue du culte à 11h30.

